



Marcilly en Gault

Bulletin municipal

juillet 2026

Une Saison en Musique à Marcilly
Retour en images sur un trimestre riche
en musique, spectacles et partages :
les écoles, la fanfare, ...
« une commune qui vibre ensemble »



Les Z'Animaux
Voir p 12

Le Réveil de Marcilly
Voir p 15



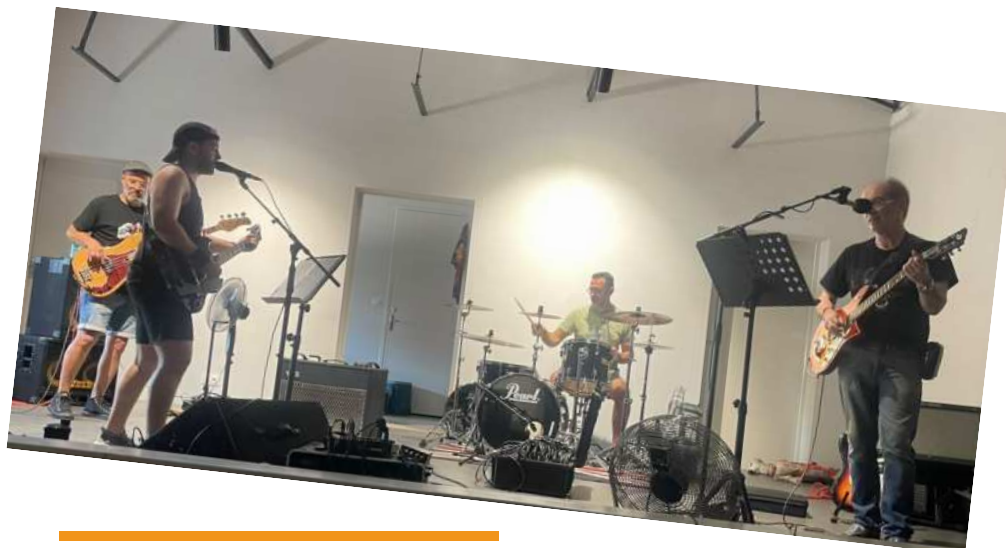
Chœur d'Enfants pour
Petits Patients
Voir p 12





Mozart en Sologne
Voir p 13

Groupe Polarity

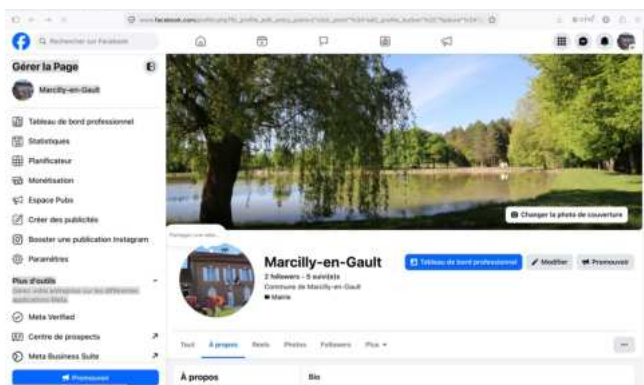


NOUVEAU

Afin de continuer à vous informer sur l'actualité et les événements qui rythment la vie de notre village, nous avons créé une page Facebook et une page Instagram. Retrouvez-nous sous :



Marcilly-en-Gault



marcillyengault



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	p 3
LA VIE COMMUNALE	p 4 à 10
LA VIE SCOLAIRE	p11 et 12
LA VIE ASSOCIATIVE	p 13 à 19
AUTRES INFORMATIONS	p 20 à 22
L'AGENDA et CONTACTS	p 23
QUI FAIT QUOI A MARCILLY?	p 24
LES CONTACTS UTILES et L'ETAT CIVIL	p 25
LES NOUVEAUTES	p26 et 27
ET SI ON VOUS PRESENTAIT	p 28

LE MOT DU MAIRE

C'est l'été !

Les chaleurs exceptionnelles qui nous éprouvent et mettent en danger les plus fragiles d'entre nous doivent nous inciter à l'action pour que l'été reste une saison attendue et non pas crainte. Que faire au niveau d'un village ? Un premier axe possible concerne la végétalisation de certaines zones du bourg afin d'apporter plus d'ombre et de fraîcheur. Avec l'aide du Pays de Grande Sologne, nous avons d'ores et déjà lancé une étude de plantation d'arbres et de plantes vivaces aux abords de l'église, du lavoir, de l'étang communal, des terrains de sports.

Au-delà du plaisir visuel, ces îlots ombragés et verts deviendront des lieux accueillants pour se poser, discuter, souffler. Deux ou trois années seront probablement nécessaires pour trouver les financements, choisir les essences, implanter, faire démarrer les plants, replanter, etc.

Raison de plus pour démarrer sans tarder.

Sur la même période, il nous faudra aussi progressivement aménager quelques locaux sensibles :

- Afin d'accueillir les enfants dans leur école pendant les canicules et éviter au maximum les fermetures qui perturbent tout le monde

- Afin de proposer aux plus seniors un lieu convivial et frais pour passer les vagues de chaleur au mieux

- Afin de permettre à nos secrétaires de mairie de travailler dans de bonnes conditions.

Aération, ventilation, climatisation ? Les études techniques seront menées et là aussi, l'aspect financier donnera le tempo.

Ces nécessaires adaptations de long terme ne doivent pas nous faire oublier que l'entraide et l'attention portée aux autres sont essentielles pour traverser ces moments difficiles. C'est une forme d'action concrète, immédiate et efficace. Prenons soin les uns des autres..... et retrouvons-nous nombreux le lundi 13 juillet pour la grande fête nationale.

Comme il est de coutume, la soirée s'organisera autour du traditionnel dîner du Réveil de Marcilly. Si les conditions de sécurité le permettent, un feu d'artifice offert par la municipalité sera ensuite tiré sur l'étang communal. La soirée se terminera bien sûr en musique.

Cette année, nous profiterons de cette fête républicaine pour remercier Agnès Thibault pour son engagement infatigable au service de notre village. Le rendez-vous est donc fixé dès 18h à l'étang communal pour les (courts) discours, les (beaux) cadeaux, le vin d'honneur, les glaces pour les enfants et la musique pour tous !

Le mardi 14 juillet à 16h place aux jeux et aux animations pour les enfants !

Je vous souhaite un très bel été.

Bruno GROSSI



LA VIE COMMUNALE

Marcilly en Gault FÊTE NATIONALE Festivités

**RDV À L'ÉTANG COMMUNAL
LE 13 JUILLET**

*Venez nombreux
en famille et
entre amis ! ♥*



RENDEZ-VOUS À 18H À L'ÉTANG COMMUNAL

« Merci Agnès »

après plus de 30 années à la tête de la commune.

- Petit concert de **Manu et les Copains d'Abord**
- **Le Réveil de Marcilly**
- **Les Trompes de la Frénais**
- Vin d'honneur offert pendant la musique



À PARTIR DE 20H

Repas champêtre habituel

organisé par le Reveil de Marcilly
ou panier pique-nique apporté par vos soins.



**DISTRIBUTION DES BÂTONS
ET BRACELETS LUMINEUX AUX ENFANTS**

FEU D'ARTIFICE MUSICAL

AUX ENVIRONS DE 23H



**APRÈS LE FEU D'ARTIFICE,
ANIMATION MUSICALE
ET SOIRÉE DANSANTE**



*Le 14 juillet,
animations et jeux pour petits et grands.
Plus de précisions à venir !*

Festivités maintenues sous réserve des conditions météorologiques



LA VIE COMMUNALE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Membres présents :

Bruno GROSSI, Charlène BODARD, Bernard ORBLIN, Gaëlle BONJUS-FORNETTE, Francis RINGOT, Patricia IBANEZ, Régis DEXANT, Valérie DE

SARIAC, Patricia GOUCHET, Thibault DAPREMONT, Emilie CABOURG, Jean-Claude FREBOUR, Sébastien GAY

Absents excusés :

Pascal ROUSSEL a donné son pouvoir à Francis RINGOT, Marie André LE MOIS a donné son pouvoir à Patricia GOUCHET.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Bernard ORBLIN

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV du 6 mars 2026,
- Présentation « aménagement cœur de bourg » par Mme Odeline MARTEAU, chargée de mission Leader (Pays de Grande Sologne),
- Accompagnement SISPEA (offre mutualisée communauté de communes),
- Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (réfléchissez à votre positionnement p33),
- Renouvellement Commission Communale des Impôts Directs (CCID),
- Service Départemental d'Incendie et de Secours,
- Suppression de 3 postes au sein de la commune,
- Demande de subvention,
- Questions diverses

Approbation du PV du 6 mars 2026 : Approbation à l'unanimité par les membres de l'équipe municipale précédente.

Approbation du PV du 20 mars 2026 : Approbation à l'unanimité.

Présentation « aménagement cœur de bourg » par Mme Odeline MARTEAU, chargée de mission Leader

Dans le prolongement de la première présentation du projet « cœur du bourg de Marcilly », Mme Odeline MARTEAU a recentré sa réflexion sur les projets qui pourraient être prioritaires par rapport à la vision globale. Ainsi le dossier présenté concerne l'approche paysagère du « cœur du village » et en particulier le champ de foire, le jardin Geoffroy de la Selles et les abords de l'église. Mme Odeline MARTEAU propose d'adresser d'ici fin juin 2026 à M. le Maire un chiffrage pour la réalisation du projet. Ensuite, le calendrier pourrait être le suivant : lancement du projet à l'automne 2026, une première plantation en hiver 2026/2027, suivi d'une deuxième phase au printemps 2027. Parallèlement, en hiver 2026/2027, étude sur le projet du jardin Geoffroy de la Selles, pour un début de désimperméabilisation printemps/été 2027, suivi des plantations d'arbres et arbustes automne/hiver 2027 puis plantation des vivaces en printemps 2028. A l'unanimité, les membres du conseil municipal sont favorables pour lancer « l'aménagement cœur du bourg ».

Accompagnement SISPEA (offre mutualisée communauté de communes)

L'entreprise Indig'H2O a présenté une offre de prestation mutualisée au niveau de la Communauté de Communes pour l'intégration des données annuelles SISPEA (outil saisie unique des données techniques nécessaires au calcul du coefficient de modulation de la redevance performance eau et assainissement). Le contenu de la prestation comporte la collecte et l'analyse des données, l'enregistrement des données sur le logiciel SISPEA, le calcul des redevances et la transmission à chaque collectivité pour délibération. Approbation à l'unanimité.

Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

Bernard ORBLIN rappelle la finalité du Plan Communal de Sauvegarde et l'intérêt de le réactualiser depuis la mise en place de la nouvelle équipe municipale. Pour le bon fonctionnement en cas de besoin d'activation, il est primordial que chacun des membres se positionne sur un poste figurant dans l'organigramme. Après échanges et avec l'accord de chacun, l'organigramme est de nouveau constitué. L'objectif et le fonctionnement du Plan Communal de Sauvegarde feront l'objet d'une présentation et d'un exercice à suivre. Remarque est faite qu'un seul porte-voix pour le groupe « alerte population » est trop juste suffisant. A l'unanimité il est décidé d'en acheter un deuxième.

Renouvellement Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

A l'issue des dernières élections municipales, une nouvelle commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Le maire étant membre de droit, il ne doit pas être mentionné dans la liste. 24 personnes doivent être soumises pour le tirage au sort de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants compte tenu du nombre d'habitants de Marcilly en Gault. Constitution de la liste est faite collégialement.

Service Départemental d'Incendie et de Secours

Le renouvellement général des conseils municipaux, entraîne de nouvelles élections des représentants des communes au sein du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 41). Le président sortant a adressé un courrier d'appel à candidatures pour 5 sièges de titulaires sur une liste complète, avec 5 suppléants, en respectant la parité. Aucun des membres de l'équipe municipale ne souhaite se porter candidat, ni constituer de liste.



LA VIE COMMUNALE

Suppression de 3 postes au sein de la commune

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. Ça a été le cas courant 2025 pour 3 employés de la commune. Il s'agit donc de mettre à jour le tableau des effectifs en cohérence avec l'existant. Le maire propose la suppression de 3 emplois. Approbation à l'unanimité

Demande de subvention

L'ASS Gymnastique de Salbris a adressé une demande de subvention (35€ par enfant inscrit) afin de poursuivre ses activités dans les bonnes conditions, de financer les compétitions et les encadrants. 6 enfants de Marcilly sont inscrits dans cette association. Un débat s'ouvre parmi les membres de l'équipe municipale sur le principe de l'acceptation qui pourrait provoquer un précédent. M. le Maire donne son avis quant à l'encouragement à des activités physiques pour les jeunes que pourrait représenter cette acceptation. Sachant que cette subvention sera exceptionnelle, l'ensemble des membres du conseil approuve le versement de cette subvention.

Questions diverses

- Déploiement des réseaux mobiles : M. le Maire fait la synthèse d'un dossier d'information reçu, dans le cadre de l'accord de mutualisation d'une partie des réseaux de téléphonie mobile de Bouygues Telecom et de SFR. Il s'avère que dans les prochains mois, des travaux vont avoir lieu sur le château d'eau pour le remplacement de 3 antennes existantes par 3 nouvelles, ainsi que le remplacement de modules techniques par 12 nouveaux modules techniques. Date prévisionnelle de la mise en service fin 3ème trimestre 2026.

- Fermeture du réseau « cuivre » : M. le Maire fait la synthèse d'un document adressé par Orange dans le cadre de la modernisation des infrastructures de télécommunication en cours. Orange informe M. le Maire de la commune de la fermeture technique « cuivre » courant 2030.

- Nuisances dues aux aboiements de chiens : M. le Maire a été destinataire d'un mail d'une personne se plaignant de nuisances sonores consécutives aux aboiements de chiens, même la nuit. Il est précisé que cela a déjà donné lieu à des pétitions et à des plaintes auprès de la gendarmerie, sans effet à ce jour. M. le Maire propose de recevoir le propriétaire du chien. A l'unanimité il est décidé de faire paraître un communiqué sur panneau Pocket puis un article dans le prochain bulletin municipal pour sensibiliser les propriétaires sur leurs devoirs et le respect du voisinage.

- Evolution des moyens de communication de la commune : M. le Maire souhaiterait, à courts et moyens termes, réfléchir à l'évolution des moyens de communication de la commune. Gaëlle FORNETTE accepte de mener cette réflexion aidée des membres volontaires de l'équipe municipale.

- Ciné mobile : Régis DEXANT a demandé au service de la Région chargé les conditions d'accès du ciné-mobile dans la commune. La majorité des membres du conseil est plutôt favorable.

Un tour de table est effectué :

- Jean-Claude FREBOUR : donne son avis sur le vin servi lors des cérémonies ou des animations communales. N'est-il pas possible de rehausser la qualité ? A l'unanimité il est proposé de s'adresser à l'épicier de la commune en lui demandant le produit souhaité.

- Charlene BORDARD : évoque la réunion très intéressante avec les présidents des associations communales.

Deux points importants ressortent : la signalisation des centres d'intérêts du village, ainsi qu'un panneau d'affichage à destination des associations et un « pot d'accueil pour les nouveaux arrivants. M. le Maire fait remarquer que cette réunion constitue une première démarche qui devra être suivie d'une prochaine étape axée sur les activités propres de chacune des associations et sur l'entraide entre associations.

- Sébastien GAY : fait part de 2 sujets

- Xavier GASSELIN, réalisateur pour FR3 Centre, devrait venir le 13 juin à l'étang de Marcilly pour un reportage sur M Didier DELANNOY champion du monde de la pêche à la ligne (pêche au coup).

- Suite à l'achat de l'ancienne quincaillerie par la municipalité précédente, avec l'accord de Monsieur le Maire, Sébastien GAY accompagné de 2 adjoints ont fait visiter les lieux à M Laurent CARNOY, architecte pour obtenir son avis sur le potentiel des lieux. Quel que soit la destination future de cette acquisition (réflexion en cours par la nouvelle équipe municipale), l'incontournable réside dans le métrage pièce par pièce de l'ensemble du bâtiment et de ses dépendances. Un devis d'un montant de 1500 € HT est présenté. M. le Maire demande l'avis du conseil. Approbation à l'unanimité.

- Francis RINGOT : L'équipe de tennis de table souhaite une rencontre avec les membres du conseil municipal. Avis favorable à l'unanimité pour une rencontre le 11 juin 2026.

- Patricia IBANEZ : souhaite faire le recensement des clefs de la salle des fêtes. Accordé.

- Emilie CABOURG : Des personnes lui ont demandé s'il était possible de mettre des « toutounet » (distributeur de sachets pour ramasser les déjections des chiens) sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, il est décidé de la date des 2 prochains conseils municipaux : le 26 mai 2026 et le 3 juillet 2026 à 18h30.

La séance est levée à 21 heures 06.



LA VIE COMMUNALE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2026

Membres présents :

Bruno GROSSI, Charlène BODARD, Francis RINGOT, Gaëlle FORNETTE, Patricia IBANEZ, Pascal ROUSSEL, Régis DEXANT, Valérie DESARIAC, Thibault DAPREMONT, Emilie CABOURG, Jean-Claude FREBOUR, Sébastien GAY

Absents excusés :

Bernard ORBLIN a donné son pouvoir à Charlène BODARD

Marie André LE MOIS a donné son pouvoir à Patricia IBANEZ.

Patricia GOUCHET

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Gaëlle FORNETTE

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 27 avril 2026
- Marché de restauration scolaire
- Travaux complémentaires « objets protégés » de l'église : Christ en Croix, Saint-Martin
- Droit de Préemption Urbain : délégation du droit au Maire
- Délibération pour étendre aux admissions en non-valeur les délégations du Maire
- Désignation du délégué du CNAS (Comité National d'Action Sociale)
- Désignation du correspondant défense
- Désignation du correspondant « incendie et secours »
- Informations et questions diverses

Approbation du procès-verbal du 27 avril 2026

Le procès-verbal du 27 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

Marché de restauration scolaire

Un appel d'offres a été lancé afin de sélectionner le prestataire qui assurera la fourniture des repas scolaires à compter de la prochaine rentrée.

Après étude des différentes propositions, il a été décidé de sélectionner à l'unanimité des membres présents et représentés la société API Restauration détentrice du marché qui s'achève.

L'offre de ce prestataire fait état d'une augmentation tarifaire limitée d'environ 8 cts par repas.

Le Conseil municipal est favorable à une répercussion de cette hausse afin que les tarifs reflètent chaque année les évolutions de coûts, qu'elles soient à la hausse ou à la baisse.

Le prix définitif du repas pour la rentrée 2026-2027 sera arrêté très prochainement en concertation avec les communes de Millançay et de Villeherviers.

Travaux complémentaires « objets protégés » de l'église : Christ en Croix, Saint-Martin

L'église, récemment restaurée, retrouve progressivement son patrimoine mobilier. Plusieurs objets sont actuellement en restauration et reviendront au cours de l'année dans l'édifice.

Une délibération est nécessaire afin d'autoriser la signature d'un ordre de travaux pour des restaurations complémentaires concernant la statue de Saint-Martin.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés les travaux supplémentaires sur le « Saint-Martin » d'un montant de 6 825 € HT.

Ces travaux bénéficieront d'une aide financière de la DRAC.

La question de la protection des objets présents dans l'église a également été abordée. Ce sujet pourrait être intégré à une réflexion plus globale concernant la sécurisation et la protection du village.

Droit de Préemption Urbain : délégation du droit au Maire

Le conseil communautaire de la Sologne des étangs a instauré par délibération un droit de préemption urbain adossé au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), pour les zones urbaines Ua, Ub, Ux, Ue et les zones AU.

Le conseil communautaire de la Sologne des Etang a ensuite délégué ce droit à ses communes membres en vue de laisser la possibilité aux maires de l'exercer.

Les membres du conseil municipal décident d'approuver la délégation du droit de préemption urbain à M le Maire de la Commune à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération pour étendre aux admissions en non-valeur les délégations du Maire

Le maire peut, sur délégation de son conseil municipal, être chargée pour la durée de son mandat d'admettre en non-valeur les titres de recettes impayés de sa collectivité dans la limite d'un seuil actualisé de 200 € par créance irrécouvrable. M le Maire rendra compte au moins une fois par an de ses décisions au conseil municipal au moyen d'un état listant les créances admises en non-valeur et les motifs ayant présidé à cette admission et de tenir à la disposition du conseil municipal les pièces produites à l'appui de la demande d'admission en non-valeur présentée par le comptable public.

le Conseil municipal approuve une délégation à M le Maire pour admettre en non-valeur les créances irrécouvrables d'un montant inférieur à 200 € maximum.

LA VIE COMMUNALE

Désignation du délégué du CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Patricia IBANEZ est désignée déléguée élue pour la commune.

Désignation du correspondant Défense et désignation du correspondant « incendie et secours »

Bernard ORBLIN représentera la commune pour ces deux fonctions.

Informations et questions diverses

L'EPFLI

La Communauté de communes Sologne des Étangs a décidé d'adhérer à l'EPFLI (Établissement Public Foncier Local Interdépartemental).

Cet organisme permet notamment de porter des projets fonciers pour le compte des collectivités : acquisition de biens, aménagements et/ou réalisation de travaux. Cette adhésion entraîne une très légère augmentation sur la fiscalité des particuliers et des entreprises.

Cette adhésion pourra être intéressante pour notre village dans le cadre de futur projet foncier.

En effet, sous réserve de validation du projet par l'EPFLI, une commune peut ainsi bénéficier d'un portage financier lorsqu'elle ne dispose pas immédiatement des fonds nécessaires à la réalisation d'un projet urbain. En contrepartie, un système de loyers est mis en place, avec possibilité de rachat du bien par la commune à l'issue du contrat.

Le SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie en Loir et Cher)

Le SIDELC sollicite les communes afin qu'elles délibèrent pour soutenir le maintien de sa compétence en matière de distribution d'énergie, compétence qui pourrait être transférée au Département. Dans le cadre d'un projet de loi actuellement à l'étude.

Après discussion, le Conseil municipal n'a pas souhaité délibérer sur ce sujet.

La Vidéoprotection

Bruno GROSSI et Bernard ORBLIN ont rencontré la gendarmerie de Blois afin d'obtenir des informations complémentaires sur les enjeux liés à la sécurité dans le village et notamment concernant la vidéo protection.

Ce sujet sera prochainement réétudié en détail avec l'accompagnement de la gendarmerie afin d'envisager des solutions les mieux adaptées. Un projet de mise en œuvre sera prochainement soumis au conseil municipal.

Les nuisances dans le village (Voir affiche p 22)

Suite à des signalements auprès de l'équipe municipale le sujet des nuisances sonores et sanitaires dans le village, notamment celles causées par les chiens a été abordé.

Le Conseil municipal estime nécessaire de rappeler les règles de bon voisinage et le cadre légal en la matière :

L'arrêté préfectoral du 12 mars 2020 relatif à la prévention et à la lutte contre les bruits de voisinage a pour objectif de préserver la tranquillité publique et la qualité de vie des habitants.

Il stipule que chacun doit veiller à ne pas causer de nuisances sonores susceptibles de gêner le voisinage, que ce soit de jour comme de nuit. Tout bruit gênant par sa durée, sa répétition ou son intensité peut être considéré comme un trouble de voisinage.

Le conseil rappelle en particulier les articles 3 et 5 de cet arrêté :

- Article 3 – Activités de bricolage et de jardinage

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'appareils bruyants (tondeuses, perceuses, tronçonneuses, débroussailleuses, etc.) sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h ;

les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;

les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h uniquement.

- Article 5 – Bruits liés aux animaux

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre, de jour comme de nuit, toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants, y compris par l'usage de tout dispositif autorisé dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive, sans pour autant porter atteinte à la santé des animaux.

Chaque habitant est donc invité à adopter un comportement responsable et respectueux afin d'éviter les troubles de voisinage et de favoriser de bonnes relations entre riverains.

En cas de nuisances constatées, les autorités compétentes peuvent intervenir et des sanctions peuvent être appliquées conformément à la réglementation en vigueur.

Le respect des règles relatives aux bruits de voisinage est indispensable pour préserver un cadre de vie agréable et harmonieux.

Il est nécessaire que chacun veuille à limiter les nuisances sonores, dans un souci de respect mutuel et afin de garantir le bien-être, le calme et la tranquillité de l'ensemble des habitants.



LA VIE COMMUNALE

L'Atelier Fleurionnette

Le Conseil municipal autorise l'Atelier Fleurionnette, fleuriste nomade, à vendre des compositions florales sur la place du bourg le dimanche matin, pour une durée de six mois renouvelables.

Hommage à Enzo GOMEZ

Le 14 juin, le Club de football de Marcilly organisera un tournoi commémoratif en hommage à Enzo Gomez, joueur du club décédé l'année dernière.

Le club a sollicité l'autorisation d'apposer une plaque commémorative au stade de football.

Le Conseil municipal a donné son accord et financera cette plaque.

Les Associations du village

Charlène BODARD informe le Conseil de la création d'un forum des associations qui se tiendra le 19 septembre. Plusieurs associations y présenteront leurs activités.

Cette date correspondra également au pot d'accueil des nouveaux habitants de la commune.

La Commission communication

Plusieurs idées ont été évoquées afin d'améliorer la communication municipale et la diffusion des informations auprès des habitants, notamment via les outils existants (Panneau Pocket, bulletin municipal, site internet...) mais aussi avec la création de nouveaux supports.

Un plan global de communication sera présenté lors d'un prochain conseil municipal afin d'étudier l'ensemble des solutions envisageables pour optimiser la diffusion des informations auprès des habitants.

Rappel des prochaines manifestations

Vendredi 29 mai : Concert « Les Z'Animaux » à 18h00 – Salle des fêtes

Samedi 30 mai : Messe anticipée à 18h00 – Église

Samedi 30 mai : Concert du Réveil de Marcilly à 20h00 – Salle des fêtes

Samedi 6 juin : Concert de l'AREM à 19h30 – Église

Mardi 9 juin : Concert caritatif « Chœur d'Enfants pour Petits Patients » à 19h00 – La Pyramide à Romorantin

Dimanche 21 juin : Vide-greniers du Comité des Fêtes – Champ de foire

(La liste complète est consultable dans le Bulletin Municipal - Papier ou sur le site internet-)

Autre information Notre agent en charge de la garderie de Marcilly, est actuellement en arrêt de travail. Dans l'attente de son retour, les secrétaires de mairie assurent la continuité du service. Le conseil municipal les remercie pour leur adaptabilité.

L'ordre du jour étant épuisé, la date du prochain conseil municipal sera le 3 juillet 2026 à 18h00 (l'horaire a été modifié).

La séance est levée à 20 heures 45.

Personnes vulnérables : restons solidaires

Les épisodes de fortes chaleurs que nous connaissons de plus en plus fréquemment nous rappellent l'importance de veiller les uns sur les autres. La commune dispose d'une liste des personnes les plus vulnérables.

En cas de nouvel épisode caniculaire ou de situation exceptionnelle, les élus du Conseil Municipal ou les agents communaux prendront contact avec ces personnes afin de s'assurer que tout va bien et, si nécessaire, de leur apporter une aide ou de les orienter vers les services compétents.

Si vous êtes une personne vulnérable, isolée, ou si vous connaissez un proche, un voisin ou une personne susceptible d'avoir besoin d'un accompagnement, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie. Cette démarche permettra d'assurer un suivi adapté et de maintenir un lien de proximité en cas de besoin.

Parce que la solidarité est l'affaire de tous, n'hésitez pas à nous contacter

La Mairie



LA VIE COMMUNALE

QUALITE DE L'EAU

Information transmise par la Délégation départementale de Loir-et-Cher - ARS Centre-Val de Loire :
fiche d'information aux consommateurs (infofactures) sur la qualité de l'eau distribuée pour l'année 2025

	QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ? 																				
ZONE DE DISTRIBUTION : MARCILLY EN GAULT																					
Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité																				
2025 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2024 : B																				
Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																				
Votre réseau est alimenté par les captages : LA FERTE IMB F "LES PELLOIS", MARCILLY EN GAULT LE BOURG, SELLES ST DENIS - PIPERON. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 742 personnes sur 1 commune (MARCILLY-EN-GAULT). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE MARCILLY-EN-GAULT ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE MARCILLY-EN-GAULT » qui assure l'exploitation du réseau.	<table><tr><td>BACTÉRIOLOGIE</td><td>A Très bonne qualité</td></tr><tr><td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td><td>Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2024, 2025</td></tr><tr><td>NITRATES</td><td>A Très bonne qualité</td></tr><tr><td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td><td>Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0,327 mg/L Valeur maxi : 0,35 mg/L</td></tr><tr><td>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</td><td>A Très bonne qualité</td></tr><tr><td>Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.</td><td>Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 455 Valeur maxi : 0,017 microgramme/L</td></tr><tr><td>FLUOR</td><td>A Bonne qualité</td></tr><tr><td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td><td>Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,624 mg/L Valeur maxi : 0,625 mg/L</td></tr><tr><td>SOMME DE 20 PFAS</td><td>A Bonne qualité</td></tr><tr><td>Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.</td><td>Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L</td></tr></table>	BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2024, 2025	NITRATES	A Très bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0,327 mg/L Valeur maxi : 0,35 mg/L	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 455 Valeur maxi : 0,017 microgramme/L	FLUOR	A Bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,624 mg/L Valeur maxi : 0,625 mg/L	SOMME DE 20 PFAS	A Bonne qualité	Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité																				
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2024, 2025																				
NITRATES	A Très bonne qualité																				
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0,327 mg/L Valeur maxi : 0,35 mg/L																				
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité																				
Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 455 Valeur maxi : 0,017 microgramme/L																				
FLUOR	A Bonne qualité																				
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,624 mg/L Valeur maxi : 0,625 mg/L																				
SOMME DE 20 PFAS	A Bonne qualité																				
Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L																				
Quelques conseils	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES																				
ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	DURETÉ																				
SAVEUR-COULEUR Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.	Eau peu calcaire																				
CHLORE Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 14,6 °f Valeur maxi : 14,7 °f																				
FLUOR Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.																					
Pour aller plus loin																					
																					
Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr																					
Édité le 06/05/2026 UDI 041000497																					
L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.																					
ARS Centre-Val de Loire - Délégation départementale de Loir-et-Cher - CS 1820 - 41 rue d'Auvergne - 41018 Blois Cedex 02 38 77 34 85 ARS-CVL-DD41-UNITE-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr @																					

LA VIE SCOLAIRE

CLASSE DECOUVERTE / ILE DE RE- 26 avril

Classe découverte pour les élèves de Villeherviers à vélo sur l'Île de Ré

Les élèves de l'école de Villeherviers ont vécu une aventure exceptionnelle en prenant la direction de l'île de Ré du 26 avril au 1^{er} mai. 38 élèves, du CE2 au CM2, ont pris part à cette belle aventure. Pour ce projet pédagogique, deux thèmes ont été associés : la découverte du milieu marin et la favorisation de la mobilité douce. Ce fut en quelque sorte une étoile cyclo à l'île de Ré ! Un projet ambitieux et précurseur, qui montre qu'il est possible, même en milieu rural, de proposer aux élèves des expériences riches, porteuses de sens et profondément formatrices.

Le voyage a débuté par un trajet en TER puis en TGV jusqu'à La Rochelle, une grande première pour de nombreux enfants. Une fois arrivés à La Couarde-sur-Mer, commune de l'île de Ré, les élèves ont poursuivi leur séjour... à vélo ! Durant toute la semaine, ils se sont déplacés sur les pistes cyclables de l'île pour rejoindre les différents lieux de visites et d'activités.

Au programme : découverte de l'abbaye des Châtelliers, visite de Saint-Martin-de-Ré et de ses célèbres fortifications érigées sous la direction de Vauban, ascension des 257 marches du phare des Baleines avec, à l'arrivée, un panorama spectaculaire entre ciel, terre et océan, mais aussi exploration des marais salants, de l'ostréiculture et de la réserve naturelle de Lilleau des Niges, aux Portes en Ré.

Moment fort du séjour : la traversée du pont de Ré à vélo, à l'aller et au retour, relevée avec enthousiasme et fierté par les élèves. Certains ont même déclaré avec le sourire : « C'était trop facile ! »

Ce projet était le fruit de plusieurs mois de préparation collective. Dès janvier, les élèves se sont entraînés régulièrement à vélo afin d'acquérir endurance, confiance et sécurité. Cette aventure n'aurait pu voir le jour sans l'investissement des parents accompagnateurs, des familles et des élèves eux-mêmes et des enseignantes.

Le financement du séjour a été rendu possible grâce au soutien des quatre municipalités du RPI et à de nombreuses actions organisées tout au long de l'année : vente de paniers de légumes avec la ferme Rousseau, vente d'objets, emballage de cadeaux chez Joué Club, vente de brioches chez E. Leclerc... Autant d'initiatives fédératrices qui témoignent d'une véritable dynamique collective autour de l'école.

Au-delà des découvertes culturelles et sportives, ce séjour aura permis aux élèves de gagner en autonomie, en confiance et en solidarité. Une expérience inoubliable qui illustre combien les projets de classe découverte constituent de puissants leviers d'apprentissage et d'épanouissement pour les enfants et qui donnera peut-être envie à d'autres équipes pédagogiques de se lancer à leur tour dans une telle aventure.



LA VIE SCOLAIRE

LES CONCERTS DES ENFANTS DE L'ECOLE

A LA SALLE DES FETES - 29 mai / A LA PYRAMIDE - 9 juin

UN PROJET PEDAGOGIQUE INTERGENERATIONNEL : ENTRE LES ELEVES DU R.P.I ET LES CHORISTES DE L'ASSOCIATION « CHŒUR ET PARTAGE ».

Le projet «chorale » entre les écoles du R.P.I et l'association « Chœur et Partage » de Loreux a abouti à deux spectacles magnifiques, l'un à la salle des fêtes à Marcilly- en-Gault le 19 mai, regroupant les élèves des classes maternelles et le second à la Pyramide de Romorantin le 9 juin, où se sont produits les élèves des classes primaires. Cette initiative unique en milieu rural dans le Loir-et-Cher a permis aux élèves de se produire sur une scène avec les choristes de la chorale Chœur et Partage de Loreux et de pratiquer collectivement le chant avec expressivité. Chaque spectateur a eu l'occasion d'admirer le travail fourni par les enfants.

Nous exprimons notre gratitude aux enfants, aux trois équipes pédagogiques (enseignantes, ATSEM, AESH), aux choristes, à Nadia Rossetto, présidente de l'association et à Michel Renault, le chef de chœur, pour le plaisir qu'ils nous ont procuré.

Apporter de la joie dans le cœur des jeunes patients du service pédiatrie de l'hôpital de Romorantin-Lanthenay fut le fil rouge de ce programme artistique des écoles d'où le titre « Chœur d'enfants pour petits patients ». En effet, tous les acteurs ont voulu transformer l'atmosphère souvent impersonnelle des treize chambres du service en réalisant des graffitis en trompe-l'œil, avec la collaboration de l'artiste Odéa. Nous avons besoin de rassembler une somme de 7 800 euros pour la réalisation de ces œuvres. Pour cela, nous avons alors mis en place une tombola; nous remercions les familles et les enfants pour leur implication dans la vente des tickets (recette de 1 400 euros), ainsi que les choristes.

Nous avons également présenté le projet plein de sens à plusieurs mécènes privés qui ont été particulièrement sensibles à cet aspect caritatif, tout comme le Conseil Départemental, qui nous a octroyé une subvention de 2 000 euros. Grâce à l'implication de chacun, nous avons réussi à atteindre notre objectif de 7 800 euros.

Nous remercions chaleureusement tous les partenaires privés, le Conseil départemental, la ville de Romorantin-Lanthenay pour le prêt gracieux de la salle de la Pyramide, les quatre communes du R.P.I pour le financement des cours de Michel Renault et le transport en bus des classes lors des répétitions.

Cette belle démonstration de solidarité reflète l'engagement de notre territoire envers les jeunes patients.

Philippe Jacquet, Président du Sivos



Le concert des Z'enfants (les Z'animaux)



Le concert des enfants à la Pyramide

Bravo à tous les enfants pour leur investissement et leur enthousiasme! Au-delà des compétences musicales, ils ont aussi appris à unir leurs forces pour concrétiser un projet commun et solidaire.

Nous remercions toutes les personnes, dans la lumière ou dans l'ombre, qui ont contribué à la réussite de ce spectacle : Nadia ROSSETTO (Présidente de Chœur et Partage), Michel Renault (chef de chœur), les choristes, M. DIVARD, M. JACQUET (Sivos), les communes du RPI, l'Amicale des Ecoles, l'auteur-compositeur interprète Aldebert et tous les partenaires qui ont participé à la tombola caritative en faveur de l'hôpital de Romorantin. Nous recevrons en classe "Odea", l'artiste qui va redécorer les chambres du service pédiatrique pour qu'il nous présente son travail de graphiste.

Emilie Barbieu-Badin, directrice de l'école de Millançay



LA VIE ASSOCIATIVE

LE CONCERT DE L'AREM – 6 juin

Pour son édition 2026, le concert de l'Arem a retrouvé ses murs (rénovés) et son acoustique (préservée). Cette année, c'est Mozart a qui confié ses partitions au maestro David Braccini et à ses amis. Qu'on se le dise haut et fort, dorénavant à Marcilly en Gault on se retrouvera chaque premier samedi de juin pour écouter ensemble de la très belle musique interprétée par de très bons artistes. Notez ce rendez-vous dans vos agendas. Bruno Grossi



RESTAURATION DE L'ÉGLISE

La restauration du Saint Martin et du Christ en croix est en cours de finition. Elle devrait être terminée d'ici la fin de l'été.

Pour le Saint Martin (statue en bois polychrome), dix couches de peinture successives depuis le 16^e siècle, ont été identifiées. C'est la 4^e couche qui sera restaurée, c'est celle qui semble la plus fidèle à l'esprit de l'artiste. Encore six mois de travail.

L'AREM va devoir solliciter ses donateurs, pour financer les 60 % restants, 40 % étant financés par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)



LA VIE ASSOCIATIVE

LES RANDONNEURS MARCILLYGAULTAIS A CHAMBORD – 2 JUIN 2026

Le mardi 2 juin, les randonneurs de Marcilly et de St Viâtre se sont retrouvés pour leur dernière randonnée de la saison.

Deux parcours étaient proposés 4 et 9 km autour du château de Chambord.

Après des journées torrides, ce matin là il pleuvait, mais les randonneurs ne se découragent jamais.

Après l'effort, le réconfort nous nous sommes tous retrouvés pour un pique-nique dans une bonne ambiance.

La journée s'est terminée par la visite de la biscuiterie de Maslives.

Rendez-vous le 15 septembre pour de nouvelles échappées.

Michel Giraud



LE VIDE-GRENIERS DU COMITE DES FETES – 21 juin 2026

Un premier vide-greniers sous une chaleur écrasante !

Ce dimanche 21 juin, le comité des fêtes de Marcilly-en-Gault organisait son tout premier vide-greniers sur le champ de foire. Dès 6 heures du matin, les premiers exposants étaient au rendez-vous pour partager un moment convivial, dénicher de bonnes affaires et faire de belles découvertes.

Tout au long de la journée, l'ambiance est restée chaleureuse, rythmée par les échanges entre exposants, visiteurs et bénévoles. Toutefois, les températures particulièrement élevées ont rendu les conditions de plus en plus difficiles, notamment à partir de la fin de matinée.

En raison de cette chaleur intense, la cuisson du pain prévue par Meredith a malheureusement dû être annulée, par mesure de sécurité.

Malgré ces contraintes, la bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous, faisant de cette première édition un moment apprécié de tous.

Fort de cette expérience, le comité des fêtes réfléchit déjà à une nouvelle formule et envisage d'organiser une prochaine édition en semi-nocturne. Une façon de profiter d'une ambiance tout aussi festive, dans des conditions plus agréables.

Le comité des fêtes remercie chaleureusement le Réveil de Marcilly pour sa participation, ainsi que l'Association « Les p'tits Gaultais » pour son implication, sans oublier tous les exposants, les visiteurs et les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette première édition.

Patricia Ibanez



LA VIE ASSOCIATIVE

LE REVEIL DE MARCILLY : CONCERTS

Quoi de neuf au « REVEIL de MARCILLY » ?

La fin du printemps fut bien chargée pour le Réveil : notre concert, toujours aussi festif, a eu lieu le 30 mai, nous étions accompagnés, comme toujours, par la musique de Neung sur Beuvron. La première partie était consacrée à diverses bandes originales de films. Ensuite, fut interprétée une compilation de musiques de variété, dont des titres de Michel Sardou.

Le public, que nous aurions aimé plus nombreux, a passé une soirée agréable et conviviale.

Le 6 juin, nous participions au centenaire de la création de la musique de La Ferté Imbault, accompagné de sept autres groupes, dont une fanfare de Bourges. Pour notre part, le matin, nous avons joué devant le bar des pêcheurs. L'après-midi, nous avons défilé dans les rues du bourg, en compagnie des autres formations. Cette journée s'est terminée par un concert dans le parc du château devant un public conquis : chaque formation s'est produite individuellement puis deux morceaux ont été joués par tous les musiciens réunis, soit une centaine d'instrumentistes.

Notre prestation lors de la brocante du 21 juin s'est faite sous une chaleur torride.

Le réveil de Marcilly est, en permanence, en quête de nouveaux participants susceptibles de nous rejoindre pour compléter le groupe dans une ambiance chaleureuse. Cet appel s'adresse, en particulier, aux plus jeunes qui aimeraient débiter en musique en commençant par quelques cours de solfège. Parents mobilisez-vous, inscrivez vos enfants ! Ils sont l'avenir de la fanfare.

Bernard Chauvin



UN RETOUR EN HARMONIE : DOCUMENTAIRE

La fanfare du Réveil de Marcilly sur grand écran !!

Le documentaire « **Un Retour en Harmonie** », réalisé au sein de notre commune par Xavier Gasselin a été diffusé sur France 3 Centre Val de Loire (*disponible en replay sur France TV jusqu'au 11 juin 2027*)

Ce documentaire, tourné au cœur du Loir-et-Cher, montre que les fanfares font bien plus que jouer de la musique : elles créent du lien et rassemblent les générations.

À travers les parcours de Guy, **Laure** et Aline, trois chefs d'orchestre passionnés, le film nous plonge dans l'univers chaleureux des ensembles musicaux. Entre répétitions, défilés et moments de partage, il met en lumière la place essentielle de ces formations dans la vie locale et leur rôle dans l'animation de nos villages.



LA VIE ASSOCIATIVE

RENCONTRE ENTRE LE CLUB DE PONGISTES ET LE CONSEIL MUNICIPAL - 11 JUIN 2026

Après les élections municipales, un membre du conseil, encore un peu sportif, a émis l'idée de mieux connaître les associations du village... et pourquoi pas d'organiser une rencontre de tennis de table !

Cette proposition n'est pas « tombée dans l'oreille d'une sourde ». La présidente du Club de Tennis de Table de Marcilly-en-Gault (Virginie Dupray - 06 64 98 02 46), en concertation avec les joueurs, a aussitôt proposé d'organiser cette rencontre.

C'est donc le jeudi 11 juin que conseillers municipaux et pongistes se sont retrouvés, équipés pour l'occasion (au minimum de leur raquette de ping-pong !).

Plusieurs matchs se sont succédé dans une ambiance conviviale et le résultat fut sans appel : les membres du club ont remporté bien plus de victoires que les conseillers municipaux !

Mais l'essentiel était ailleurs : ce fut un très beau moment de partage, de bonne humeur et de convivialité. La soirée s'est d'ailleurs terminée autour d'un repas offert par le club à l'ensemble des participants.

Mon petit doigt me dit que quelques nouvelles inscriptions pourraient avoir lieu en septembre...

Et pourquoi pas vous ? L'adhésion annuelle est de 20 €.

Gaëlle FORNETTE

P.S. : Et si demain d'autres rencontres avec les associations de notre village, ou d'autres belles idées de partage entre habitants, voyaient le jour... nous serions nombreux à nous en réjouir !



TOURNOI DE FOOTBALL EN HOMMAGE A ENZO GOMEZ -14 JUIN 2026

Ce dimanche 14 juin 2026 le Football Club de Marcilly a organisé un tournoi en hommage à Enzo Gomez. Enzo était l'un des nôtres, disparu le 9 février 2025 en se rendant à Dhuizon pour disputer l'une de nos rencontres de championnat.

Le terrain municipal a accueilli 4 équipes, le VNC Foot, Footsud 41, AS Varennoise ainsi que le FCM.

L'objectif est clair, rendre hommage à notre étoile par une journée de football, sa passion.

La foule était nombreuse au stade. Ses amis, ses coéquipiers, supporters, dirigeants de club voisins et sa famille étaient réunis pour ce souvenir.

Cette journée a été l'occasion d'inaugurer une plaque posée près du vestiaire en souvenir d'Enzo.

Après l'émotion très forte, tout le monde a pu profiter d'un bon moment de convivialité autour d'un verre de l'amitié ainsi que de notre stand de restauration.

Sur le plan sportif, nos voisins du VNC Foot ont remporté ce tournoi.

Mais l'objectif de cette magnifique journée était ailleurs, proposer un moment suspendu sous le signe de la fraternité, la convivialité et le fair-play. La promesse a été tenue.

Nous en profitons pour remercier la municipalité pour sa contribution au parfait déroulement de cette journée.

Merci et félicitations aux clubs présents pour leur participation et leur exemplarité sans faille. Merci à nos partenaires. Merci à nos joueurs, dirigeants et bénévoles pour l'énorme travail, ayant permis une journée totalement réussie pour notre Enzo.

À noter que, dès la saison prochaine, le Football Club de Marcilly-en-Gaut évoluera en entente avec le VNC (Vernou en Sologne, Neung-sur-Beuvron et Courmemin), une collaboration qui permettra de renforcer les effectifs et de poursuivre le développement du football local. Vive le foot, vive le FC Marcilly



LA VIE ASSOCIATIVE

LES RDV DE LA RENTREE DE L'ASSOCIATION VIE ET SANTE

DECOUVERTE ET BIENFAITS DE NOS QUATRE ACTIVITES :

ATELIER GYM (Reprise le 09/09/2026) : le mercredi de 17h30 à 18h30 animée par Quentin :

La gymnastique renforce la musculature et la souplesse elle apporte tonus et énergie. Elle fait travailler en douceur le système cardiovasculaire.

ATELIER YOGA (Reprise le 07/09/2026) : le lundi de 17h30 à 18h45 ou de 19h00- 20h15 animé par Magali (depuis octobre 2018) :

Le yoga aide à réduire le stress et à vivre plus sereinement. Il permet d'améliorer la respiration et le souffle, ainsi que la confiance en soi.

ATELIER CRÉATIF (reprise le 15/09/2026) : le mardi de 14h30 à 17h00 :

Les participantes et participants s'adonnent à divers loisirs créatifs (travaux d'aiguille, cartonnage, macramé, ...) selon les envies et les talents de chacun. A l'automne, ils fabriquent des décorations et petits cadeaux pour les fêtes de fin d'année. Ces objets sont proposés à la vente, à prix modiques, lors de l'animation de Noël dans le centre bourg. Cet atelier vous permet de développer votre propre créativité, d'activer une meilleure socialisation et d'éviter de tomber dans l'isolement.

ATELIER D'ECHECS (Reprise le 08/09/2026) : le mardi de 18h30 à 20h00 enseigné par Grégory:

Pratiquer le jeu d'échecs stimule les fonctions cérébrales et permet d'améliorer la concentration (voir encart ci-dessous).

Venez nous rejoindre en septembre pour la nouvelle saison 2026-2027 !

Vous pouvez tester nos différentes activités grâce à une séance d'essai gratuite

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Francoise SAUTRAY : 06 81 20 20 56

Evelyne CEBEIRO : 06 83 33 68 12

Pour l'atelier d'échecs : Aline MOLLER-GRASSER : 06 27 62 59 95

Toutes les activités se déroulent à la salle des fêtes de Marcilly.

MONTANT DES COTISATIONS ASSURANCE COMPRISE

YOGA : 149 €

GYM : 122 €

Pour 2 activités GYM et YOGA : 215 €

ATELIER CRÉATIF : 5,00 €

ÉCHECS : 153,00 €

VIE ET SANTE

ATELIER D'ECHECS

**ENVIE de JOUER aux ECHECS
A MARCILLY en GAULT ?**

Niveau débutant, Intermédiaire ou confirmé

SAISON 2026-2027

A raison d'1 heure par semaine -le mardi à 18h30- encadrée par le président de l'Echiquier romorantinais, champion départemental, et pour un coût de 150 € sur l'année scolaire (+ 3 € d'assurance le cas échéant)

(gratuité pour un enfant accompagné)

« Aux échecs on ne perd jamais, on gagne ou on apprend ! »

Contact : grasser.aline@gmail.com

06 27 62 59 95

Et régulièrement, cours et parties majoritaires sur grand écran !



LA VIE ASSOCIATIVE

LES P'TITS GAULTAIS

La nouvelle association pour les enfants est désormais créée
Elle a pour but de créer, organiser et promouvoir des activités, animations et événements destinés aux enfants et familles du village.
L'ambition de celle-ci étant de renforcer le lien social, favoriser le vivre-ensemble et participer à la dynamisation de la vie locale

Présidente : Emilie Cabourg 06 74 32 43 38
Trésorière : Clara Jouan 06 18 40 93 61
Secrétaire : Marion Pornin 06 83 49 78 52



🌞 Après-midi Jeux – 14 juillet à partir de 16h 🌞

L'association vous invite à partager un moment convivial lors d'un **après-midi jeux au City Stade !**

Ouvert à tous les âges, avec de nombreuses animations :

- Pêche à la ligne
- Tournoi de ping-pong
- Course de sac

Et bien d'autres jeux encore !

Goûter offert

Venez nombreux pour passer un agréable moment en famille ou entre amis !

Animation organisée sous réserve de conditions météorologiques favorables.

CINÉ FÊTES

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'organisation de deux séances de cinéma :

Le 25 octobre à 14 h 30

Le 20 décembre à 14 h 30

Première séance : 25 octobre à 14 h 30

À cette occasion, nous vous proposerons la projection du film « Zodi et Téhu, frères du désert ».

Résumé :

Zodi, un jeune garçon vivant dans le désert, découvre un bébé dromadaire qu'il nomme Téhu. Une forte amitié naît entre eux. Lorsque Téhu est menacé, Zodi entreprend un voyage extraordinaire à travers le désert pour le protéger. Une aventure familiale pleine d'émotions, d'humour et de paysages magnifiques.

Deuxième séance : 20 décembre à 14 h 30

Le film programmé pour cette deuxième séance sera communiqué ultérieurement.

La séance sera suivie d'un goûter partagé pour celles et ceux qui souhaitent prolonger ce moment.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour partager ces moments de découverte et de convivialité autour du cinéma.

Informations complémentaires dans le prochain bulletin

Projet soutenu par la municipalité



LA VIE ASSOCIATIVE

LES ASSOCIATIONS DE MARCILLY

COMITÉ des FÊTES	Patricia IBANEZ	06 11 01 60 34
A.C.V.S.V (Association Culturelle et Viticole de la Saint Vincent)	Christian BONNOT	06 73 93 94 56
THÉÂTRE (Groupe Artistique de Marcilly)	Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
LE RÉVEIL de MARCILLY	Pascal ROUSSEL	06 20 45 47 28
AMICALE DES ÉCOLES (Regroupement Pédagogique Intercommunal)	amicale.mlv@gmail.com	06 44 32 76 10 / 06 85 01 59 67
ASSOCIATION CULTURELLE du FOUR À PAIN COMMUNAL	Christophe BOUCHET	02 54 96 67 45
LES RANDONNEURS MARCILLYGAULTAIS	Alain GUILLON	02 34 33 80 20
ASSOCIATION COMMUNALE de PÊCHE À LA LIGNE	Patrick BON	06 18 25 40 94
"VIE ET SANTE" (Gymnastique, Yoga, Echecs, Atelier créatif)	Françoise SAUTRAY Evelyne CEBEIRO	06 81 20 20 56 06 83 33 68 12
FOOTBALL CLUB de MARCILLY (F C M)	Florent DESPREZ	
ANCIENS COMBATTANTS (39/45, prisonniers, résistants, A.F.N.)	Serge POUPAT	02 54 96 67 86
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	M. COSTA / N. JOUBERT	voir école
TENNIS de TABLE LOISIR	Virginie DUPRAY	06 64 98 02 46
SECOURS CATHOLIQUE	Jean CHAUVIN	06 52 13 93 81
LES RENCONTRES des MARCILLY DE FRANCE	Jean Charles ROUSSEL	06 20 77 12 60
SOCIÉTÉ des MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR (41)	Régis DEXANT	06 22 15 10 95
Les AMIS DE LE GENDARMERIE	Philippe de la HARPE	06 08 77 47 89
AREM Restauration de l'Eglise de Marcilly en Gault	Bruno GROSSI	06 35 42 53 65
LES AMIS du BRICOLAGE	Jacky GAY	02 54 96 68 39
LES P'TITS GAULTAIS	Emilie CABOURG	06 74 32 43 38
LE FLEURISSEMENT DE MARCILLY	Jean Claude FREBOUR	06 09 24 22 43



AUTRES INFORMATIONS

GROUPE LECTURES PARTAGÉES

Voici quelques propositions de romans présentés lors de nos rencontres chez Tiphaine chaque 3^e jeudi du mois.

***Loin de chez moi de Maryse BURGOT 2026**

Des Balkans à l'Ukraine en passant par l'Afghanistan, l'Irak, la Syrie et le conflit israélo-palestinien, Maryse Burgot a couvert les plus grands conflits de notre époque. Rien ne prédestinait cette fille d'agriculteurs bretons, à sillonner le monde au péril de sa vie. Les directs et les reportages de cette évadée de son milieu d'origine sont, depuis les années 1990, des rendez-vous incontournables des téléspectateurs de France 2.

***La scierie Anonyme 2013**

Le récit étonnant d'une expérience dont le cadre se situe sur les bords de Loire, entre Blois et Chambord au début des années 1950. L'auteur volontairement anonyme qui vient d'un milieu bourgeois, ayant échoué au bac et contraint de travailler jusqu'à son départ au régiment raconte sa propre expérience d'ouvrier de scierie pendant deux ans. Il n'a que dix huit ans, le travail est très dur et dangereux et le milieu des plus hostiles. Pourtant ce garçon qui n'a pas froid aux yeux va prendre le taureau par les cornes, et accomplir un changement physique et moral étonnant.

***La fileuse de verre de Tracy CHEVALIER 2025**

A Murano, le long des canaux et des ruelles, derrière les portes des ateliers, maestros et apprentis domptent le verre. Le secret de leur savoir-faire, qui ne doit jamais atteindre la terraferma, n'est pas l'atelier des femmes. Pourtant, à la mort de son père, voyant l'entreprise familiale décliner, Orsola Rosso décide de sauver sa famille de la ruine en apprenant à fabriquer des perles de verre. Un art qui ne va pas sans celui du commerce.

***Les fleuves du ciel d'Elif SHAFAK 2026**

Londres, 1840. Arthur, un garçon à la mémoire prodigieuse né sur les rives de la Tamise, est engagé comme apprenti dans une imprimerie. Bientôt, son monde s'ouvre, vers un autre fleuve, le Tigre, et une ancienne cité de Mésopotamie qui abrite les fragments d'un poème oublié.

Turquie, 2014. Chassées de leur village au bord du Tigre, Naryn, une petite fille yézidie, et sa grand-mère entreprennent un long voyage, traversant des terres en guerre dans l'espoir d'atteindre la vallée sacrée de leur peuple, en Irak.

Londres, 2018. Zaleekhah, hydrologue fascinée par la mémoire de l'eau, emménage dans une péniche pour échapper à la faillite de son mariage.

Avec ce roman éblouissant, une traversée des siècles et des cultures suivant trois destinées entrelacées par le cours imprévisible de l'eau, Elif Shafak s'impose comme l'une des plus grandes conteuses de notre époque.

***L'affaire St Fiacre de Georges SIMENON 2003 policier**

« Un crime sera commis à l'église de Saint-Fiacre pendant la première messe du Jour des morts. » Ce message anonyme, reçu par la police de Moulins, va ramener Maigret sur les lieux de son enfance. La victime - car elle meurt bel et bien comme annoncé - n'est autre que la comtesse de Saint-Fiacre, propriétaire du château dont le père de Maigret était le régisseur...

La vie n'est supportable que si l'on y introduit non pas de l'utopie mais de la poésie, c'est à dire de l'intensité, de la fête, de la joie, de la communion, du bonheur et de l'amour. » **Edgar Morin**

Bonnes lectures

Chaque 3^e jeudi du mois, nous nous retrouvons chez Tiphaine à partir de 18h avec en commun la passion de la lecture. C'est un espace propice pour nos échanges autour d'un café ou tout autre boisson.

Dans une atmosphère chaleureuse, chacun peut présenter (ou juste écouter), des œuvres qui ont été appréciées dans divers formats : BD, roman, revue, recueil poétique....

Nous parlons littérature ancienne ou contemporaine, française ou étrangère afin de partager notre enthousiasme. Parfois même certains n'hésitent pas à en lire un bref extrait.

Si vous souhaitez nous rejoindre (nous ne sommes pas une association), voici les dates de nos prochaines rencontres:

Jeudi 17 septembre, 15 octobre et 19 novembre.

Vous pouvez me contacter au 06 51 53 24 38

Michèle VAISSIÈRE



AUTRES INFORMATIONS

Opération « nettoyage participatif » du cimetière

L'équipe municipale invite les habitants du village, samedi 19 septembre, à prendre part à une session de nettoyage du cimetière. Ouverte à toutes et à tous, cette initiative solidaire et joyeuse se veut accessible selon les disponibilités et les capacités de chacun.

L'objectif est de désherber et nettoyer les espaces verts du cimetière tout en respectant l'environnement, dans un esprit de convivialité et de respect pour ce lieu.

Les volontaires, que nous espérons nombreux, sont invités à se présenter à la salle des fêtes dès 13h00 avec leurs propres outils comme une binette, un seau, un râteau ou une balayette. À vous de choisir vos armes !

Nous vous remercions par avance pour votre participation et votre engagement à rendre le cimetière plus agréable. Nous partagerons une collation offerte par la municipalité avant le briefing de l'opération. Départ pour le cimetière à 14h. Fin prévue vers 16h30.

Les inscriptions en mairie sont demandées au plus tard pour le 15 septembre 2026.

Plus d'infos en mairie dès la rentrée de septembre

Bernard ORBLIN



FOOTBALL CLUB MARCILLY
Marcilly en Gault

CONCOURS DE PÉTANQUE
12 JUILLET 2026

AMATEURS DE PÉTANQUE,
NE MANQUEZ PAS NOTRE CONCOURS ANNUEL !
RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

DOUBLETTE 5€ PAR PERSONNE
CONCOURS EN 4 PARTIES
LOTS À GAGNER

STADE DE MARCILLY-EN-GAULT
ROUTE DE MILLANCAY

BUVETTE SUR PLACE | RESTAURATION SUR PLACE | INSCRIPTIONS SUR PLACE À PARTIR DE 13H30 JET DU BUT 14H30

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

En vue de la prochaine parution du bulletin, prévue à l'automne, nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir vos articles et autres contributions **au plus tard le 20 septembre 2026**, exclusivement à l'adresse suivante :

communication.margault@gmail.com

En vous remerciant pour votre compréhension

Pour votre information, le bulletin est consultable **en couleur** sur notre site internet.



TOUS RESPONSABLES

LES NUISANCES DANS LE VILLAGE

Bien vivre ensemble, c'est l'affaire de tous !

Suite à des signalements auprès de l'équipe municipale, le sujet des nuisances sonores et sanitaires dans le village, notamment celles causées par les chiens a été abordé.

Le Conseil municipal estime nécessaire de rappeler les règles de bon voisinage et le cadre légal en la matière.



CADRE LÉGAL

Arrêté préfectoral du 12 mars 2020
relatif à la prévention et à la lutte contre les bruits de voisinage

Cet arrêté a pour objectif de préserver la tranquillité publique et la qualité de vie des habitants. Chacun doit veiller à ne pas causer de nuisances sonores susceptibles de gêner le voisinage, que ce soit de jour comme de nuit.

Tout bruit gênant par sa durée, sa répétition ou son intensité peut être considéré comme un trouble de voisinage.



LE CONSEIL RAPPELLE EN PARTICULIER LES ARTICLES 3 ET 5 DE CET ARRÊTÉ



ARTICLE 3 ACTIVITÉS DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'appareils bruyants (tondeuses, perceuses, tronçonneuses, débroussailleuses, etc.) sont autorisés uniquement aux horaires suivants :



Les jours ouvrables :
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h



Les samedis :
de 9h à 12h et de 15h à 19h



Les dimanches et jours fériés :
de 10h à 12h uniquement.



ARTICLE 5 BRUITS LIÉS AUX ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre, de jour comme de nuit, toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants, y compris par l'usage de tout dispositif autorisé dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive, sans pour autant porter atteinte à la santé des animaux.



Éviter les aboiements
répétés et intempestifs



Tenir son chien
en laisse dans
les espaces publics



Ramasser
les déjections



Assurer le bien-être
de son animal



Chaque habitant est donc invité à adopter un comportement responsable et respectueux afin d'éviter les troubles de voisinage et de favoriser de bonnes relations entre riverains.



En cas de nuisances constatées, les autorités compétentes peuvent intervenir et des sanctions peuvent être appliquées conformément à la réglementation en vigueur.



Le respect des règles relatives aux bruits de voisinage est indispensable pour préserver un cadre de vie agréable et harmonieux.

Il est nécessaire que chacun veille à limiter les nuisances sonores, dans un souci de respect mutuel et afin de garantir le bien-être, le calme et la tranquillité de l'ensemble des habitants.

*Merci
à tous !*



RESPECT • CIVISME • TRANQUILLITÉ



MAROLLES-EN-GAULT

AGENDA

Le Concours de pétanque	12 juillet 2026 (Stade de foot) - 13h30
La Fête Nationale	13 juillet 2026 (étang communal) - 18h
Les Festivités du 14 juillet : Jeux des Enfants	14 juillet 2026 (City Stade) - 14h
Les Amis du Bricolage	15 juillet (reprise de la saison 16 sept.) -14h
La Soirée Anniversaire chez Tiphaine	1 ^{er} aout 2026
Les Randonnées	Planning à venir début septembre
Les Lectures Partagées (chez Tiphaine)	17 septembre, 15 octobre, 19 novembre - 18h
Le Conseil Municipal	18 septembre 2026 - 18h30
Le Forum des Associations	19 septembre 2026 (info à venir)
Le « pot des nouveaux arrivants » sur le village	19 septembre 2026 (info à venir)
L'opération « nettoyage participatif » du cimetière	19 septembre 2026 -13h
La messe à l'Eglise de Marcilly	10 octobre 2026 – 18h

NATURE ET PRODUITS DE LA FERME

Ecuries du Dangeon (pension de chevaux)	Aurore DELAGRANGE	06 10 08 07 09
Maréchal ferrant	Stéphane de MARTIMPREY	06 80 60 53 28

LES ASSISTANTES MATERNELLES A MARCILLY EN GAULT

Emilie CABOURG	6 impasse du Marais	06 74 32 43 38
Jessica NAUDIN	295 route de Loreux	02 36 38 20 81/06 26 98 01 51

GITES RURAUX - CHAMBRES D'HÔTES de Marcilly enGault

Mme BLENET	16 Place du Bourg	06 10 11 35 68
Mme DE LA SERVE	Chantelouze	06 16 47 40 01
M. Mme DUFFROS (Chambre d'Hôtes)	Ferme de Boisquillon	06 61 58 93 82
M. FRANQUART (Le bien gagné)	3799 route de Selles Saint Denis	06 80 11 66 79
M. Mme GOBERT (Chambre d'Hôtes)	9A rue du Château d'eau	06 40 30 84 14
Mme OUDOVENKO M. GAILLARDON (Mobil Home)	161 route de Selles Saint Denis	06 84 20 02 07
GITE de GROUPE communal	Place du Bourg	02 54 96 67 06



QUI FAIT QUOI ?

ACTIVITÉS COMMERCIALES, ARTISANALES ET SANTE

COMMERCANTS	Bar-Brasserie-Pizzeria »CHEZ TIPHAINE"	ALZY Tiphaine	02 54 96 27 10
	Epicerie-Tabac-Journaux »PANIER SYMPA"	BILBAULT Loïc et Sylvie	02 54 96 67 77
	Boulangerie-Pâtisserie	BOUCHET Christophe et Christelle	02 54 96 67 45
	Création d'objets d'art et décoration	NAUDET-DEXANT Emmanuelle	06 18 44 28 16
	Salon de Coiffure mixte "STYL' COIFFURE"	ROY Magalie	02 54 96 68 84
ARTISANS	Peinture-Papier peint-Plaquiste "AB PEINTURE"	AKSIC Blagomir	09 62 13 93 83
	TEKLIM climatisation, froid commercial, cuisine pro	CAILLÉ Eric	06 32 01 43 54
	Terrassement-Travaux publics	DAPREMONT Thibault	02 54 96 30 43
	Peinture-Papier peint-Vitrerie-Sols	DESHAYES Gérard	02 54 96 18 92
	Maitrise d'œuvre, services CMistes et Artisans	DUPIN Kévin	06 22 16 09 98
	FJ RENOV, maçonnerie, carrelage, rénovation	FOUQUEAU Jérémy	07 81 95 82 16
	Charpente, couverture, zinguerie, démoussage, ramonage, isolation	FOURNIER Sébastien	02 54 76 79 82
	SCOOT_ART, Réparations et dépannage à domicile (moto, tondeuse ...)	GARNIER Franck	06 50 13 65 78
	SOLOGNE AIDE NUMERIQUE	GUILLARD Jonathan	07 80 29 30 89
	Charpente, agencement, ossature bois	LE MOING David	06 46 84 85 66
	Paysagiste "MANIAGO PAYSAGE"	MANIAGO Ugo	06 81 88 89 19
	CP CONSEILS, Conseillère financière indépendante	PATRIGEON Claire	06 61 63 82 06
	ROMO FLOR'	PICOT Elodie	02 54 76 10 19
	STEPH DECO, artisan peintre	RETHORE Stéphane	06 01 75 47 25
	Taxi	THEVENIN Frédéric	02 54 88 91 42
	SOLOGNI'PETS garde d'animaux	TIERCE Ambre	06 10 80 46 91
	Paysagiste "PENSEE PAYSAGE"	TIERCE Jérémy	06 23 98 53 08
	JARDI SOLOGNE	VIRON Kévin	06 83 61 98 03
SANTE	Kinésithérapeute	CAMPAGNE Justine / NIEZGODA Margot	02 36 38 25 77
	Ostéopathe	DELAPLACE Jean-Louis	06 47 53 77 32
	Énergéticienne / Maître Reiki / Magnétiseuse / Rebouteuse	JAROS Sylvie	07 80 28 09 12
	Services à la personne et prestations	MAUGUIN DESROCHES Ch	06 71 68 81 98

LE PANIER SYMPA

Sylvie et Loïc vous informent que les bouteilles de gaz propane P35 sont disponibles au magasin.

Marques distribuées : Primagaz, Butagaz et Antargaz



CONTACTS UTILES

LA MAIRIE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 96 67 06

Fax : 02 54 96 13 50

Site Internet :

marcilly-en-gault.fr

Courriel :

secretariat-margault@orange.fr

Horaires administratifs

• Lundi, mardi, jeudi 9 h à 12 h

• Vendredi 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

• Samedi 10 h à 12 h

Horaires « Urbanisme »

• Mardi et Jeudi 9 h à 11 h 30

Maire

Les adjoints

Rédacteur principal

Secrétaire

Bruno GROSSI

Bernard ORBLIN, Charène BODARD,

Francis RINGOT

Aurélié DEWILDE

Virginie DUPRAY

L'AGENCE POSTALE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 88 22 42

Responsable : Virginie DUPRAY

Horaires

• Lundi, mercredi, vendredi 9 h 30 à 11 h 30

• Mardi, jeudi 15 h à 18 h

• Samedi 9 h 30 à 12 h

L'ECOLE COMMUNALE SAINT EXUPERY (RPI)

85 route de Saint Viâtre

Tél : 02 54 96 67 20 / Port 06 41 39 31 10

Directrice

Professeure des Écoles

Courriel : (informations importantes seules)

ec-saint-exupery-marcilly-en-gault@ac-orleans-tours.fr

Marion COSTA (Maternelle-CP)

Nathalie JOUBERT (Maternelle)

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

87 route de Saint Viâtre

Port : 06 46 30 45 11

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : à partir de 7 h 30 Soir : 16 h 30 à 18 h 30

SECTEURS PAROISSIAUX (Lamotte-Beuvron, Saint Viatre, Marcilly en Gault)

Tél : 02 54 88 04 69

Fax : 09 56 27 55 69

32, rue Durfort de Duras 41600 - Lamotte-Beuvron

Internet : <http://paroissedelamotte.free.fr/>

ETAT CIVIL

Naissance : Nos félicitations aux heureux parents

Margot, Hélène, Christine GARNIER née le 14 juin 2026

Mariage : Nos félicitations aux jeunes mariés

Jean Pierre, Jacques CADAUX et Valérie BAQUÉ DE SARIAC unis le 12 juin 2026

Décès : Toutes nos condoléances aux familles

Marie, Thaddée, Colette de la SELLE décédée le 30 avril 2026 à l'âge de 85 ans

Annie, Michèle DERYCKE décédée le 13 mai 2026 à l'âge de 74 ans

Luc, Daniel, Pierre FAUCHET décédé le 26 mai 2026 à l'âge de 84 ans

NOUVEAU

STEPH DECO

Depuis 2009, entreprise du bâtiment.

Notre équipe intervient dans le Loiret (45), le Loir et Cher (41) et l'Eure et Loir (28) dans le cadre de travaux de rénovation (réhabilitation de l'ancien, travaux après sinistre, travaux d'entretien) ou bien de constructions neuves avant la vente ou location, pour les professionnels, commerçants, agences immobilières et les particuliers...

Contact :

06 01 75 47 25

contact@artisan-peintre-orleans.fr

Stephane RÉTHORE

SCOOT_ART92

Réparations et dépannage à domicile

Vente/entretien moto, scooter, quad, tondeuse, ...

Contact :

06 50 13 65 78

scoot-art92@orange.fr

Franck GARNIER

« LE FLEURISSEMENT DE MARCILLY »

(Courrier explicatif joint à votre bulletin)

Ensemble, faisons de Marcilly l'un des plus beaux villages fleuris de la région !

Et si nous faisons de notre village une véritable référence en matière de fleurissement ?

Notre objectif est de végétaliser progressivement les principaux axes de la commune afin d'embellir notre cadre de vie, de favoriser la biodiversité et de créer un environnement toujours plus accueillant.

Grâce à l'implication de chacun, nous pouvons accomplir de belles réalisations. C'est dans cet esprit que l'association « **Le Fleurissement de Marcilly** » est en cours de création.

Contactez-nous et participez à cette belle aventure fleurie !

Contact:

06 09 24 22 43

Jean-Claude FREBOUR

LES FOURNEES DU VILLAGE :

Vous avez envie de mettre à la pâte pour de vrai et vous initier à la cuisson du pain comme autrefois dans le four à pain du village?

Venez découvrir le plaisir de confectionner et de cuire le pain comme autrefois: que ce soit pour préparer la pâte, enfourner les pains ou participer à l'organisation, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues lors des différents rendez-vous du village, tels que : le vide-greniers, l'animation de Noël, la Saint-Vincent en janvier et d'autres manifestations tout au long de l'année.

Tout âge, tout niveau de compétence, soyez les bienvenus!

Rejoignez-nous et contribuez à faire vivre le patrimoine et les traditions de notre village

Contact:

06 85 75 09 10

Méridith JEHAN



NOUVEAU



Stéphan Déco

Stéphane Réthoré

Artisan peintre

06 01 75 47 25

stephdeco.sr@gmail.com

www.artisan-peintre-orleans.fr



ARTISAN

ARTISAN

Vente/entretien moto, scooter, quad
autoporté, tondeuse
Dépannage à domicile

scoot-art

CONTACT: #
scoot-art92@orange.fr
06-50-13-65-78

Marcilly en gault 41210 Siret 830690004



ASSOCIATION

ACTIVITE



ET SI ON VOUS PRÉSENTAIT

Jean Claude FREBOUR:

Marcigaultais depuis plus de 50 ans, marié, père et grand-père, il habite la propriété familiale « La Charmoise ». Agnès Thibault a marié ses enfants.

Il a créé son entreprise « France-Ermitage » à l'âge de 20 ans et l'a cédée à 65 ans. Il était administrateur de biens, spécialisé dans la location meublée à Paris 8°.

Ses passions : Être sur son tracteur pour entretenir et cultiver la propriété, afin d'offrir le gîte et le couvert à la faune sauvage. Descendant d'une famille de chasseurs depuis plusieurs générations, il chasse avec ses chiens d'arrêt « devant soi ». Le respect de la nature et de la faune sauvage est une tradition familiale. On ne prélève du gibier que si on le mange. On le prépare, le cuisine, puis le déguste en famille ou entre amis. Il invite les nouveaux chasseurs de Marcilly à venir découvrir, avec lui, ce type de chasse.

Il est adhérent au très sympathique club d'échecs de Marcilly, reconnu pour son ambiance très amicale.

Amoureux du village de Marcilly en Gault, il s'est engagé à donner de son temps pour continuer à l'embellir et entretenir la belle convivialité existante.



Merci Jean Claude

Propos retranscrits après conversation avec l'intéressé et validé par lui-même.

Une petite
note
d'humour

À l'initiative de Jean-Claude, qui estime qu'une gazette doit aussi savoir se terminer avec le sourire, nous souhaitons donc intégrer une anecdote, une curiosité ou encore une belle histoire liée à notre Sologne, à sa nature, à son patrimoine ou à ses traditions.

Naufrage en Sologne

Une famille se promène près d'un magnifique étang Solognot. Cachée dans les roseaux, une barque attire l'attention du père. Marin amateur sûr de lui, il décide d'embarquer toute la famille pour une petite balade, convaincu qu'il remettra la barque en place sans problème.

C'est un rêve, tout se passe à merveille, le père chante à tue-tête des chants marins.

La barque s'éloigne... jusqu'à ce qu'une de ses filles demande :

— Papa, c'est normal que l'eau rentre dans le bateau ?

Avec l'assurance du navigateur expérimenté, il répond :

— Bien sûr, ma chérie, il y a toujours un peu d'eau dans une barque.

Mais en regardant mieux, il réalise avec horreur qu'il a oublié de remettre le bouchon !

L'eau envahit rapidement la barque. La famille panique, les enfants ne savent pas encore bien nager. Très vite s'impose dans les esprits les scènes d'horreur du Titanic. Maman, on va mourir !!

Le père décide héroïquement de sauter à l'eau pour pousser l'embarcation jusqu'à la rive. Et là... surprise : il touche le fond. L'eau lui arrive à peine aux genoux.

Après un grand soulagement, toute la famille éclate de rire. Le capitaine héroïque perd instantanément son prestige. Chacun descend tranquillement dans l'eau, chien compris, et rejoint la rive à pied.

Voilà une aventure qui laissera de super souvenirs. Reste au père à régler le problème de la barque, avec son propriétaire...

Moralité : avant de jouer les grands marins, mieux vaut vérifier le bouchon... et la profondeur des étangs de Sologne !



Responsable de la publication : Bruno GROSSI

Rédaction et conception : Gaëlle Fornette, Patricia Gouchet, Jean-Claude Frebour

Crédits photos : C Bonnot, A Guillon, B Chauvin, P Moller, A Moller-Grasser, J Mossino et les membres du conseil municipal

Impression : Aurélie DEWILDE et Virginie DUPRAY

Diffusion sur le site internet de la Mairie : Gaëlle FORNETTE

